

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 15 avril 2021
Rapporteur :
Monsieur Hervé HERRY**

N° 13

Festival de l'artisanat, du 22 au 24 octobre 2021

Le Festival de l'Artisanat organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère, à Quimper, au Parc des expositions se déroulera du 22 au 24 octobre 2021. Quimper Bretagne Occidentale peut être partenaire de ce festival afin de valoriser l'artisanat et les savoir-faire de son territoire. Il est proposé de financer l'organisation du Festival de l'Artisanat 2021 à hauteur de 30 000 € dont 10 000 € à titre exceptionnel en raison du contexte de la crise sanitaire et économique.

Fort du succès des deux premières éditions de 2017 et 2019, la troisième édition du festival de l'artisanat aura lieu du 22 octobre au 24 octobre 2021, au Parc des expositions de Quimper Cornouaille avec pour objectif de valoriser les métiers, l'artisanat et l'apprentissage.

Le bilan de l'édition 2019 était très positif : 18 000 visiteurs avaient découvert le salon et les 65 entreprises artisanales présentes durant 3 jours. Près de 7.000 m² d'expositions, de stands, d'animations, d'ateliers et d'espace d'information avaient accueillis artisans et public. Les entreprises artisanales étaient sectorisées par « espaces métiers » : Bâtiment -Artisanat d'art déco et mode - Saveurs et Gourmandises – Artisanat et formations- Automobiles

Quimper Bretagne Occidentale avait bénéficié d'un stand de 36 m² dans lequel l'agglomération avait mis en avant plusieurs artisans du territoire.

En 2021, le festival de l'artisanat se déroulera une nouvelle fois au parc des expositions, selon une organisation similaire à l'édition 2019. Le budget de l'édition 2021 du festival de l'artisanat est de 308 K€ HT. Afin d'être accompagnée dans l'organisation du festival, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a sollicité Quimper Bretagne Occidentale.

Il est proposé d'attribuer une subvention à hauteur de 30 000 € pour être partenaire du festival de l'artisanat, dont 10 000 € en raison du contexte de la crise sanitaire et économique. En effet, pour soutenir les artisans qui ont souffert des fermetures administratives, QBO

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 28/04/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/04/2021 (accusé de réception du 27/04/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

occupera un stand plus grand d'environ 50 m² afin de mettre en avant d'avantage d'entreprises et valoriser la dynamique artisanale du territoire.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de valider la participation de Quimper Bretagne Occidentale au Festival de l'Artisanat 2021 à hauteur de 30 000 € et de signer la convention afférente.